Novembre 2016 - N°13

Panorama

de l'Économie Sociale et Solidaire en région Centre-Val de Loire

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

Le vieillissement et les départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS en région

Objectif de ce panorama

Nous chercherons à mettre en lumière la situation régionale à travers la présentation des chiffres clés de l'âge des salariés de l'ESS :

- par famille (associations, coopératives, mutuelles, fondations)
- par catégorie socioprofessionnelle
- par secteur d'activité
- par métier

L'enjeu, ici, est de sensibiliser les acteurs de l'ESS, les syndicats ou encore les décideurs publics afin de prendre conscience de cette problématique et de ses éventuelles conséquences sur l'emploi et l'économie régionale.

En région, l'ESS représente **10,5 % des effectifs salariés**. Au 31 décembre 2013, près de 31 % des salariés de l'ESS avaient 50 ans et plus (contre 28 % dans le reste de l'économie). C'est donc plus de 25 000 salariés qui auront atteint l'âge de la retraite à l'horizon 2025*, soit près d'un salarié sur trois. Inversement, seulement 18 % des emplois de l'ESS sont occupés par des salariés de moins de 30 ans contre 21 % dans l'économie hors ESS.

*Plus de 25 000 salariés de l'ESS qui avaient 50 ans et plus en 2013 auront atteint l'âge légal de la retraite en 2025, soit 62 ans.

Part des effectifs salariés de l'ESS dans les régions de France métropolitaine

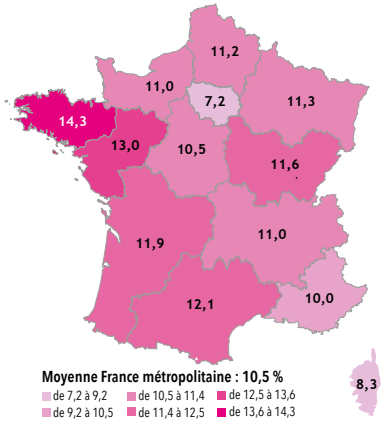

Part des effectifs salariés de l'ESS de 50 ans et plus dans les régions de France métropolitaine

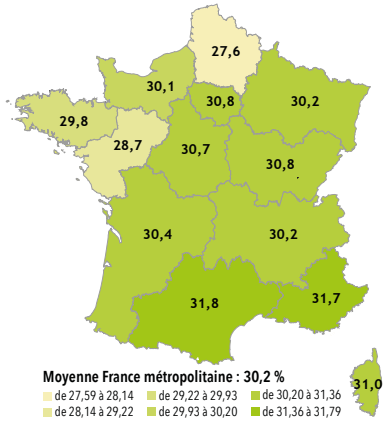

Part des effectifs salariés hors ESS de 50 ans et plus dans les régions de France métropolitaine

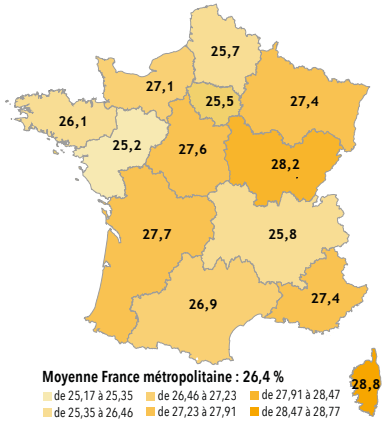

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : *En région, l'ESS représente 10,5 % des effectifs salariés, soit un niveau similaire à la moyenne nationale. Cependant, dans le champ de l'ESS, la région dénombre une part légèrement plus importante de salariés de 50 ans et plus que la moyenne nationale (30,7 % contre 30,1 %). Hors ESS, la région recense 27,6 % de ses salariés qui ont 50 ans et plus contre 26,4 % en moyenne en France métropolitaine.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Centre-Val de Loire
MUTUALITÉ FRANÇAISE
CENTRE-VAL DE LOIRE

Une population active
plus vieillissante dans l'ESS

La pyramide des âges permet de visualiser directement la part des salariés seniors par genre qui vont être amenés à prendre leur retraite à l'horizon 2025. En région, la part des femmes dans l'ESS représente 66,8 % contre 46,8 % hors ESS alors que la part des hommes dans l'ESS est de 33,2 % contre 53,2 % hors ESS. Sur la région, 30,7 % des effectifs salariés de l'ESS ont plus de 50 ans, contre 27,6 % dans le reste de l'économie privée et publique. Ce sont ainsi plus de 25 000 postes dont les départs à l'horizon 2025 devront être anticipés. Les femmes seront davantage impactées par les départs à la retraite. Le champ de l'ESS est davantage un secteur féminisé où le taux de féminisation augmente avec l'âge. Ainsi, dans le champ de l'ESS, les femmes qui ont 50 ans et plus représentent 20,6 % des salariés de l'ESS, soit plus de 17 000 salariées contre 13,1 % dans le reste de l'économie hors ESS.

➜ Répartition de l'effectif salarié dans l'ESS et hors ESS par âge et par genre en région

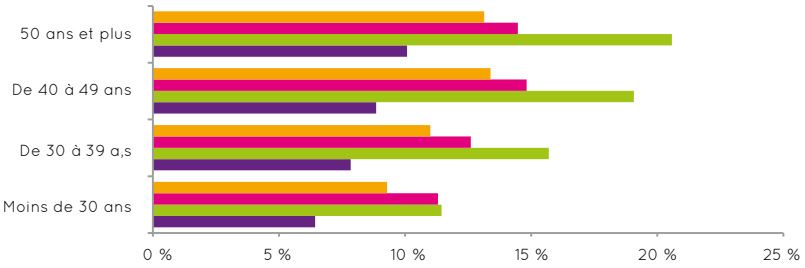

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Lecture : *Ce graphique permet d'identifier et de comparer deux types d'informations, la répartition par âge et par genre de la population salariée (ESS et Hors ESS). Par exemple : les hommes salariés de 50 ans et plus représentent 10 % des effectifs salariés de l'ESS contre 14 % dans le reste de l'économie hors ESS.*

Répartition des effectifs salariés
âgés de 50 ans et plus par famille

➜ Répartition des salariés de 50 ans et plus en région par famille de l'ESS

Famille ESS	Poids des effectifs salariés de 50 ans et plus	Poids des effectifs salariés par familles ESS
Associations	31,1 %	73,7 %
Coopératives	29,2 %	15,9 %
Fondations	29,7 %	3,1 %
Mutuelles	30,1 %	7,3 %
Ensemble des familles ESS	**30,7 %**	**100,0 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Dans l'ensemble des familles de l'ESS, 30,7 % des salariés ont 50 ans et plus. Si nous regardons les effectifs salariés par famille, nous constatons que les associations représentent la plus grande part des emplois de l'ESS (73,7 %), puis les coopératives (15,9 %). Néanmoins, ce sont dans les associations et les mutuelles que les salariés de 50 ans et plus sont les plus présents avec respectivement 31,1 % et 30,1 %. En termes de volume, les associations comptabilisent près de 19 000 salariés ayant 50 ans et plus.

Lecture : *Les associations représentent 73,7 % des emplois de l'ESS et 31,1 % des salariés du secteur associatif sont âgés de 50 ans et plus.*

Des catégories socioprofessionnelles (CSP)
touchées par les départs en retraite

➜ Répartition par CSP des effectifs salariés de 50 ans et plus

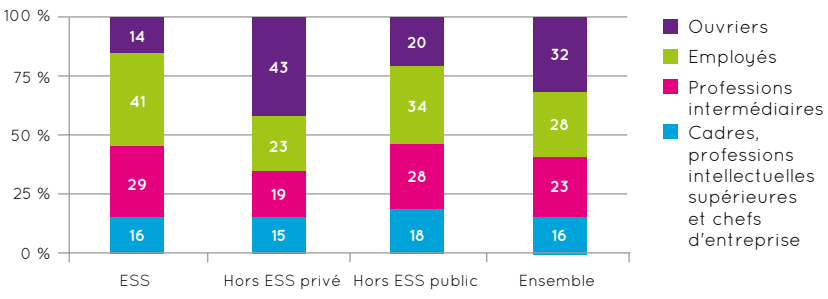

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Lecture : *Les cadres représentent 16 % des effectifs salariés de l'ESS âgés de 50 ans et plus.*

Dans l'ensemble (ESS + Hors ESS), 32 % des effectifs salariés de 50 ans et plus sont des ouvriers. Parmi les salariés de l'ESS, c'est la CSP des employés qui dénombre la plus grande part des effectifs salariés de 50 ans et plus (41 %). Ensuite, ce sont les professions intermédiaires (29 %) et les cadres (16 %). A contrario, dans le privé hors ESS, c'est la CSP des ouvriers qui a la part la plus importante de salariés de 50 ans et plus (43 %), puis les employés (23 %). Dans le public hors ESS, ce sont les employés qui sont les plus vieillissants (34 % des salariés ont 50 ans et plus). Dans le champ de l'ESS, le secteur du tertiaire a une place prépondérante, ce qui peut expliquer que la part des employés de 50 ans et plus soit importante.

Vieillissement des effectifs salariés de l'ESS
par secteur d'activité

➜ Poids des salariés de 50 ans et plus par secteur d'activité

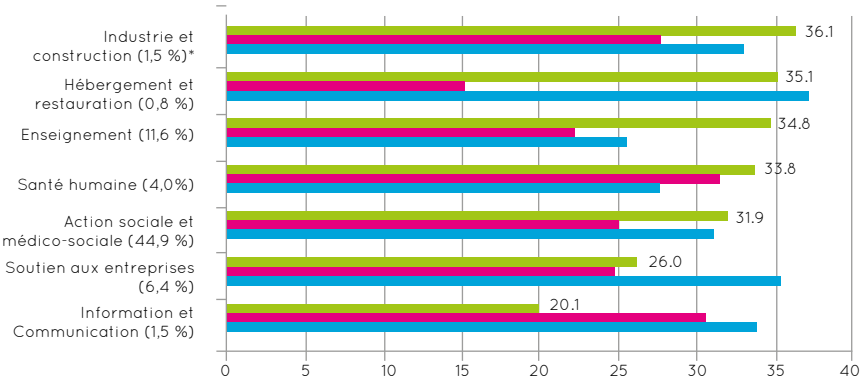

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

**Le pourcentage entre parenthèses correspond à la part des effectifs salariés ESS du secteur correspondant dans le total des effectifs salariés de l'ESS.*

***Lecture :** Dans le secteur de l'enseignement, qui recense 11,6 % des effectifs salariés ESS de la région, 34,8 % des salariés ont 50 ans et plus contre 25,4 % dans l'économie hors ESS public et 22,3 % dans le privé hors ESS.*

Les secteurs de **l'action sociale et médico-sociale** ainsi que de **l'enseignement** sont les secteurs regroupant le plus de salariés dans l'ESS. Néanmoins, les secteurs les plus concernés par le vieillissement de leurs salariés sont **l'industrie et la construction, l'hébergement et restauration** ainsi que **l'enseignement** avec respectivement, 36,1%, 35,1% et 34,8 %. Il faut noter que les secteurs de **l'industrie et la construction** mais aussi celui de **l'hébergement et la restauration** représentent, chacun, moins de 2 % des effectifs salariés de l'ESS.

Les secteurs **sport et loisirs** ainsi que **arts et spectacles** ne sont pas mentionnés dans le graphique à cause du secret statistique dans les champs hors ESS privé et hors ESS public. Néanmoins, dans l'ESS, on dénombre 20,1 % des salariés de 50 ans et plus dans le secteur **sport et loisirs** et 23,9 % dans celui des **arts et spectacles** alors qu'ils représentent respectivement 3,4 % et 1,0 % des effectifs salariés de l'ESS.

Zoom sur le secteur
de l'Action Sociale et Médico-Sociale

Part des salariés tous âges confondus et part des salariés de 50 ans et plus par sous-secteur de l'action sociale et médico-sociale dans l'ESS

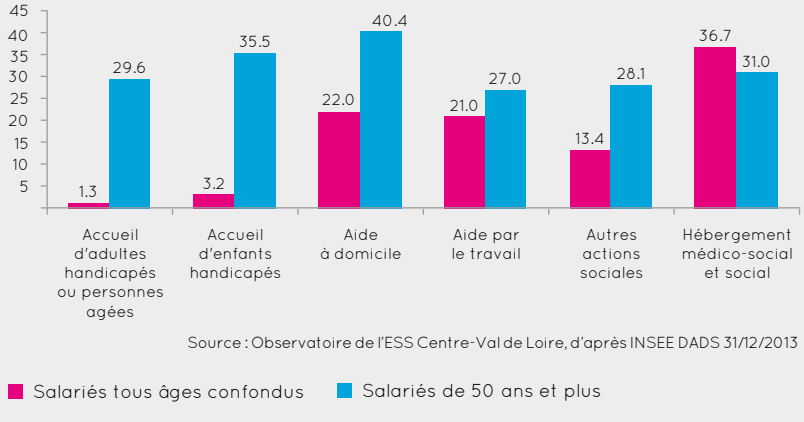

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Au 31 décembre 2013, 30,7% des salariés de l'ESS étaient âgés de 50 ans et plus en région Centre-Val de Loire. Le secteur de **l'action sociale et médico-sociale** recense 31,9% de ses salariés qui ont 50 ans et plus. Si nous réalisons un zoom sur ce secteur, cela nous permet de mieux visualiser les activités où la part des 50 ans et plus est importante. Ainsi, nous constatons que **l'aide à domicile** dans l'ESS dénombre 40,4% de ses salariés qui ont 50 ans et plus contre 24,2% dans l'économie privée hors ESS et 34,5% dans l'économie publique hors ESS. Le sous-secteur de **l'accueil d'enfants handicapés** recense 35,5% de ses salariés ayant 50 ans et plus dans l'ESS.

Les sous-secteurs de l'accueil de jeunes enfants et l'accueil d'enfants et d'adolescents sont concernés par le secret statistique.

Les métiers de l'ESS **en tension**

Les 10 principaux métiers exercés par les salariés de l'ESS en région

	Part dans le total de l'emploi de l'ESS	Nombre de salariés de 50 ans et plus
Aides à domicile	11,1 %	3 849
Ouvriers non qualifiés de type industriel	7,0 %	1 276
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	3,8 %	1 088
Secrétaires	3,6 %	996
Aides-soignants	3,4 %	673
Autres employés administratifs	3,3 %	663
Agents de service hospitaliers	3,2 %	878
Employés des services commerciaux de la banque	2,9 %	416
Éducateurs spécialisés	2,9 %	576
Animateurs socioculturels et de loisirs	2,6 %	415

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Lecture : *Le métier de* ***secrétaire*** *représente 3,6% des emplois de l'ESS. A l'horizon 2025, ce sont plus de 1 000 secrétaires dans le champ de l'ESS qui partiront à la retraite.*

En prenant en compte le TOP 10 des métiers les plus exercés par les salariés de l'ESS en région, 11,1% des effectifs salariés de l'ESS occupent le métier **d'aides à domicile** et 72,4 % des salariés appartenant à ce métier travaillent dans une structure de l'ESS. De plus, près de 42 % des **aides à domicile** sont âgés de 50 ans et plus, soit environ 3 800 salariés qui auront atteint l'âge de la retraite d'ici à 2025. Ensuite, le métier **d'ouvriers non qualifiés de type industriel** dénombre 7,0 % des emplois de l'ESS et comptabilise près de 22,0 % de ses salariés âgés de 50 ans et plus (soit plus de 1 000 salariés).

Les 10 principaux métiers de l'ESS qui vont être les plus concernés par les départs en retraite

	Poids des 50 ans et plus par métier	Nombre de salariés de 50 ans et plus	Part dans le total de l'emploi de l'ESS
Médecins salariés	76,8 %	557	0,9 %
Chefs d'entreprises	55,1 %	118	0,3 %
Cadres des opérations bancaires et des marchés financiers	46,6 %	81	0,2 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	45,9 %	416	1,1 %
Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et supérieur	45,9 %	61	0,2 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	44,4 %	559	1,5 %
Cadres de services administratifs et financiers	44,1 %	632	1,7 %
Cadres commerciaux	43,3 %	168	0,5 %
Conseillers principaux d'éducation	43,0 %	46	0,1 %
Aides à domicile	41,8 %	3 849	11,1 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2013

Lecture : *Dans le TOP 10 des métiers qui seront les plus concernés par les départs en retraite, les* ***médecins salariés*** *seront 8 sur 10 à partir en retraite d'ici 2025 même s'ils représentent moins de 1,0% des emplois de l'ESS. Sur 100* ***éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier****, près de 86 travaillent dans une structure de l'ESS et parmi ces derniers, près de 46,0% vont partir à la retraite à l'horizon 2025.*

Néanmoins, en prenant en considération le TOP 10 des métiers qui seront les plus impactés par les départs en retraite à l'horizon 2025, c'est le métier de **médecins salariés** qui sera le plus touché avec près de 8 médecins sur 10 qui partira en retraite même si ce métier ne représente que 0,9 % des emplois de l'ESS. Ensuite vient le métier de **chefs d'entreprises** avec plus de 55 % de départs en retraite d'ici à 2025. Le métier **d'aides à domicile** se retrouve en 10ème position des métiers qui seront les plus impactés.

LES ENTREPRISES DE L'ESS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE FACE AU VIEILLISSEMENT DE LEURS SALARIÉS

À retenir

- Plus de 3 salariés sur 10 de l'ESS auront atteint l'âge légal de la retraite d'ici 2025 en région
- Plus d'une femme salariée sur cinq aura atteint l'âge de la retraite d'ici 2025
- Près d'un tiers des effectifs salariés du secteur de l'action sociale devrait être remplacé d'ici à 2025
- Parmi les métiers les plus exercés par les salariés de l'ESS en région, le métier d'aides à domicile sera le plus touché par les départs à la retraite (plus de 2 salariés sur 5)
- Parmi les métiers de l'ESS ayant le plus de salariés de 50 ans et plus, ce sont les médecins salariés qui seront les plus concernés avec près de 4 médecins sur 5 qui partiront à la retraite à l'horizon 2025. Ce métier a une place déterminante pour l'agrément d'un certain nombre d'établissements. Ainsi, sans médecin, ces derniers peuvent fermer.
- Seulement 18 % des emplois de l'ESS en région sont occupés par des actifs de moins de 30 ans contre 21 % dans l'économie hors ESS

La continuité des activités ne se fera sans doute pas uniquement par le passage de relais aux salariés des classes d'âges précédentes mais elle nécessitera des recrutements en externe. Pour cela, les organismes de l'ESS devront être attentifs à l'attractivité des postes proposés.

Des projets de recrutements
jugés parfois difficiles

La part des projets de recrutement* par famille de l'ESS dans le total des projets de recrutement ESS en 2016

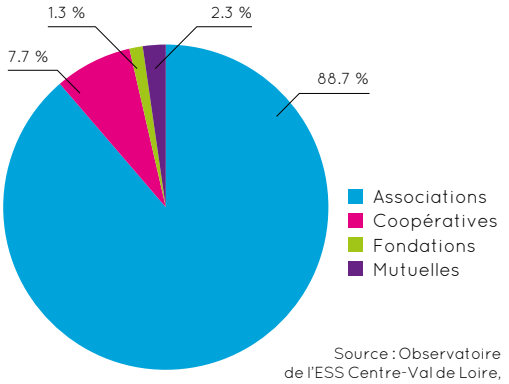

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après BMO 2016 – Pôle Emploi

**Il s'agit des projets de recrutement déclarés par les employeurs pour 2016 dans le champ de l'ESS.*

***Lecture :** Sur l'ensemble des projets de recrutement ESS 2016, 1,3 % sont envisagés par une fondation.*

Sur la région, on comptabilise près de 10 000 projets de recrutement déclarés par les employeurs sur le champ de l'ESS, soit 18,0 % des projets de recrutement de la région pour 2016. Sur l'ensemble de ces projets de recrutement, 36,4 % sont prévus sur le département de l'Indre-et-Loire et 22,8 % sur le Loiret. Cependant, la part des projets jugés difficiles est plus importante dans le Loiret (52,6 %) et l'Indre-et-Loire avec 42,6 %.

Sur l'ensemble de ces projets dans l'ESS, près de 90,0 % sont déclarés par une association et 7,7 % par une coopérative.

Les projets de recrutement en 2016 sur le champ de l'ESS par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise	Recrutement totaux en 2016	Part des recrutements sur total des recrutement ESS	Part des recrutements difficiles de l'entreprise	Part des recrutements saisonniers de l'entreprise
aucun salarié	926	9,5 %	26,6 %	62,3 %
1-4 salariés	1 806	18,6 %	32,0 %	30,3 %
5-9 salariés	1 570	16,1 %	41,6 %	54,8 %
10-19 salariés	1 033	10,6 %	40,9 %	45,7 %
20-49 salariés	2 214	22,7 %	43,1 %	39,2 %
50-99 salariés	937	9,6 %	39,4 %	34,2 %
100-199 salariés	451	4,6 %	51,2 %	59,8 %
200 salariés et plus	800	8,2 %	59,4 %	45,1 %
Ensemble Familles ESS	9 738	100,0 %	40,4 %	43,9 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après BMO 2016 – Pôle Emploi

***Lecture :** Sur l'ensemble des projets de recrutement 2016, 22,7% sont envisagés par des entreprises ayant entre 20 et 49 salariés. Sur l'ensemble des projets de recrutement des entreprises, celles dénombrant 200 salariés et plus estiment que 59,4% de leurs recrutements sont difficiles.*

Sur l'ensemble des projets de recrutement déclarés par les employeurs pour 2016 sur le champ de l'ESS, 22,7 % sont déclarés par des employeurs d'entreprises de 20 à 49 salariés et 18,6 % par des entreprises de 1 à 4 salariés. Seuls 4,6 % des projets de recrutement sont émis par les entreprises de 100 à 199 salariés. Près de 60,0 % des employeurs dans une entreprise ESS dénombrant 200 salariés et plus déclarent leurs recrutements difficiles. A l'inverse, les entreprises n'ayant aucun salarié ont 26,6 % de leurs recrutements qui sont jugés difficiles et 62,3 % sont des recrutements saisonniers.

Les projets de recrutement en 2016 sur le champ de l'ESS par famille ESS

Sur l'ensemble des familles de l'ESS, les employeurs ont déclaré 9 738 projets de recrutement pour 2016. Parmi ces 9 738 projets, 40,4 % sont jugés comme difficiles et 43,9 % comme saisonniers, soit une part plus importante que tous secteurs confondus en région. En effet, en moyenne sur la région, 36,8 % sont jugés difficiles et 38,3 % sont des projets saisonniers.

Les associations dénombrent plus de 8 500 projets de recrutement pour 2016. Parmi ces derniers, 43,2 % sont déclarés comme difficiles et 44,2 % comme saisonniers. En ce qui concerne les coopératives et les fondations, les projets de recrutement sont principalement saisonniers avec respectivement, 44,4 % et 34,0 %. A contrario, la part des projets de recrutement difficiles dans les coopératives et les fondations est nettement moins importante que la moyenne avec respectivement 14,8% et 12,1% contre 40,4 %.

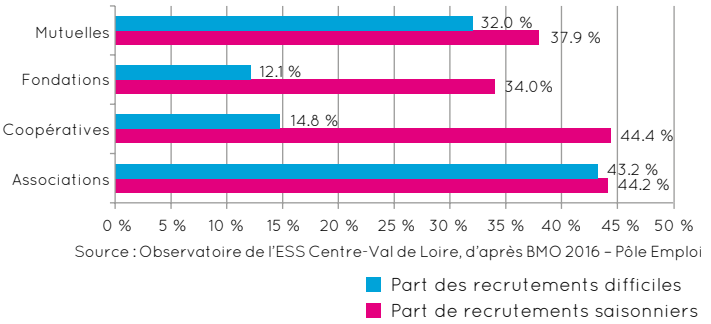

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après BMO 2016 – Pôle Emploi

***Lecture :** Les mutuelles recensent un peu plus de 30,0% de ses projets de recrutement déclarés comme difficiles et 38,0% comme saisonniers.*

Certains métiers sont plus en tension que d'autres. Dans le champ de l'ESS, cinq métiers ont plus de la moitié de leurs projets de recrutement jugés difficiles. Ainsi, on retrouve **les professionnels de l'animation socioculturelle – animateurs et directeurs**- avec 79,8 % ; **les agriculteurs salariés, ouvriers agricoles** (72,9 %) **;les ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires** (71,4 %) **; les employés de la comptabilité** (55,5 %) **et les employés de la banque et des assurances** (50,1 %). A l'inverse, certains métiers ont moins d'un quart de leurs projets de recrutement qui sont jugés difficiles. **Les agents administratifs divers** et les **autres ouvriers non qualifiés de type industriel** n'ont aucune difficulté de recrutement. Les **éducateurs spécialisés** ont une part de 15,6 % de leurs projets de recrutement qui sont jugés difficiles, les **secrétaires bureautiques et assimilés** (22,9 %) et les **agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)** avec 23,8 %.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS désigne un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine qui réunit associations, coopératives, mutuelles, fondations ainsi que des sociétés commerciales qui intègrent dans leurs statut les principes de l'ESS : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; une gouvernance démocratique ; une lucrativité limitée.

Le réseau des Observatoires de l'économie sociale et solidaire

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Centre-Val de Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisations des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) Centre-Val de Loire

— Développe une expertise territoriale de l'ESS par la statistique
— Recherche et développe des outils favorisant la visibilité et la structuration de l'ESS
— Opère une veille thématique autour de l'ESS

L'Observatoire Régional a une fonction d'étude, d'aide à la décision et d'appui à la coopération des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. Les études menées servent de support à l'action publique et privée pour l'analyse et le développement de l'ESS en région Centre-Val de Loire.

Les secteurs d'activité de l'ESS

Action sociale et médico-sociale : sans hébergement (accueil et accompagnement de personnes handicapées, de personnes âgées, de jeunes enfants, enfants et adolescents, aide à domicile, aide par le travail, autres) ; avec hébergement (hébergement social ou médicalisé pour différents types de publics).

Santé humaine : médecins, infirmiers et sages-femmes, activités hospitalières, ambulances, laboratoires, autres.

Enseignement, formation : enseignement scolaire et supérieur ; enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs ; enseignement de la conduite ; formation continue d'adultes.

Arts, spectacles, sports et loisirs : arts et soutien du spectacle vivant ; gestion de salles de spectacles, musées, bibliothèques, jardins botaniques et zoologiques et réserves naturelles ; monuments historiques et attractions touristiques ; autres créations artistiques ; activités sportives, installations et clubs sportifs ; activités récréatives et de loisirs.

Activités financières et d'assurance : activités financières (banques coopératives, micro-crédit, finance solidaire), 1% logement, assurance (mutuelles).

Soutien aux entreprises : activités d'ingénierie et de conseil, activités administratives et juridiques, mise à disposition de ressources humaines (groupements d'employeurs, entreprises de travail temporaire d'insertion), services divers aux entreprises (nettoyage, traduction, locations non immobilières, publicité et organisation d'événementiel...), recherche-développement.

Information et communication : informatique, télécommunications, édition (livres, journaux, radios, vidéo, musique...), production et projection cinématographique.

Hébergement, restauration : restaurants (solidaires, d'insertion), débits de boissons (cafés associatifs), hébergement touristique (tourisme social et solidaire), hébergement de courte durée (foyers de jeunes travailleurs...).

Commerce, transports, activités immobilières : commerce lié à l'industrie agro-alimentaire, commerce équitable, commerces de proximité (Biocoop...), autres. Les activités des mutuelles dans le secteur « commerce » relèvent essentiellement de la distribution de matériel d'optique et d'audition. Transports, entreposage et stockage (notamment pour les activités agricoles, transports en commun associatifs en milieu rural...). Administration, vente, location de biens immobiliers.

Agriculture, industrie, construction : agriculture (culture, élevage), sylviculture et pêche et soutien à ces activités ; industrie agro-alimentaire, autres industries (imprimerie, collecte et récupération des déchets, fabrications diverses) ; construction, travaux, promotion immobilière.

Les sources de données

La source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salariés et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchands et non marchands.

La source DADS : La Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises d'économie mixte), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Par contre, la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales sont exclus du champ.

Certaines données issues de CLAP et DADS sont absentes des tableaux et/ou graphiques présentés. Elles sont soit égales à zéro, soit non significatives ou masqués par les règles prédéfinies par l'INSEE de « secret statistique » (voir www.insee.fr)

La source BMO : L'enquête Besoins en main d'œuvre (BMO) a pour objectif de recueillir auprès des entreprises des informations relatives aux projets de recrutement qu'elles comptent effectuer au titre de l'année à venir.

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 83 649 établissements pour la région Centre-Val de Loire (extraits du répertoire SIRENE), dont 60 698 ont été interrogés cette année. Plus de 16 750 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Rédaction : A.-S. Reulier (CRESS Centre-Val de Loire)

Graphisme : :13 ;

Composition de la cellule emploi de l'Observatoire :
Conseil Régional ; DIRECCTE Centre-Val de Loire ; DRDJSCS Centre-Val de Loire ; GIP ALFA CENTRE ; INSEE Centre-Val de Loire ; Pôle Emploi Centre-Val de Loire ; UDES ; UNIFAF ; UNIFORMATION ; URSSAF.

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire

Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais cedex
Tél. 02 38 68 18 90 / Fax. 02 38 43 05 77
Courriel : **observatoire@cresscentre.org**

www.cresscentre.org

ISSN 2106-8836 : 13 - 2points13.fr